Droits Quotidiens

Comment enregistrer le bail (Bruxelles) ?

Mise à jour : Lundi 29 août 2022
Région de Bruxelles-Capitale

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Pour enregistrer votre contrat de bail, vous avez 3 possibilités :

1. Vous pouvez envoyer votre contrat **par la poste**.
Pour connaître la procédure à suivre, voyez le site du SPF Finances.

2. Vous pouvez le faire **en ligne** avec **Myminfin.**
Pour connaître la procédure à suivre, voyez le site du SPF Finances.

3. Vous pouvez aussi enregistrer votre contrat en ligne via l'**application MyRent.**
Pour connaitre la procédure à suivre, voyez le site du SPF Finances.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

Loi du 11 juin 2020 portant poursuite de la modernisation de l'enregistrement des baux

Les documents types

Aucun document type lié.

CC BY NC ND